

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 MARS 2025

Convocation en date du 25 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mr Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Yves GUIRAUD, Mme Anne-Marie COMBES, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mme Nadine BUORO, Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Michèle BAREIL-GUERIN à Mme Anne-Marie COMBES

Mme Leïla KEBIR à Mr François KHOURY

Mr Albert NADAL à Mr Alain LAPEYRE

Mme Catherine ABADIE à Mme Magalie BERLIOZ

Mr Alain SIMON à Mr Yves GUIRAUD

Mr José NAVIO à Mr Aimé MUNOZ

Mr Jean-Marie AMIGUES à Mme Marie-Ange LARRUY

Mme Mélanie BACH à Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT

Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES

Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Le Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 12 Février 2025 est approuvé excepté par Mr Maxime BOT, Mr Julien RANCOULE et Mme Delphine AUTRET-DUPONT.

0. Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, reçue en Préfecture de l'Aude le 20 Juillet 2020, relative aux pouvoirs du Maire - Délégation du Conseil Municipal Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée :

➤ **J'ai conclu :**

▪ Auprès du traiteur « SAS CHEZ LIONEL » – 1, Place de la République – 11300 LIMOUX, une consultation pour la fourniture et la livraison de repas dans le cadre de la manifestation « Carnaval du Monde » organisée les 07, 08 et 09 Mars 2025 à LIMOUX, avec un prix du repas par personne (comprenant : Entrée, plat chaud et accompagnement, dessert, café, pain, nappage des tables, couverts et service) fixé à 16,36 Euros Hors Taxes.

Etant précisé que le nombre de repas est fixé à environ 900 repas sur les 3 jours et que ce dernier est susceptible de varier à la hausse ou à la baisse en fonction des inscriptions.

(Décision n° 2025-0075)

▪ Auprès de la SASU TEAMSCAT – 100% PADEL – 224, Chemin de la Chapelle – 06510 CARROS, titulaire du marché de travaux pour la réalisation de 4 courts de « Padel » à LIMOUX, un Avenant N° 1 relatif à une augmentation du montant des travaux (filets de côtés, filet de fonds et plus-value gazon sans entretien en noir) et ce pour un montant de + 6 500,00 Euros Hors Taxes, soit un pourcentage d'écart induit par l'Avenant N° 1 de + 7,18 %.

(Décision n° 2025-0076)

▪ Auprès de la SASU TEXTILES ALBO-FLOTTARD – 39, Rue de Mélou – 81100 CASTRES, une consultation relative à la fourniture et la pose de rideaux à l'école maternelle Jean MOULIN mais également à l'école élémentaire Victor HUGO de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 2 251,91 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2025-0077)

▪ Auprès de LUNA MUSICA – Edna Stern, demeurant 6 rue Dauphin, 94800 VILLEJUIF, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle à l'occasion d'un concert qui aura lieu le vendredi 12 Septembre 2025 à 18h30 à l'Auditorium du Musée du Piano, Eglise St Jacques à Limoux, pour un montant de 2500 Euros TTC.

(Décision n° 2025-0078)

▪ Auprès de l'association LES SACQUEBOUTIERS, sise 22 bis rue des Fleurs, 31000 TOULOUSE, représentée par son Président Monsieur Serge CHAUZY, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle à l'occasion d'un concert qui aura lieu le jeudi 7 Août 2025 à 18h30 à l'Auditorium du Musée du Piano, Eglise St Jacques à Limoux, pour un montant de 1750 Euros TTC.

(Décision n° 2025-0079)

▪ Auprès de l'association ENSEMBLE VOCAL UNITE, sise 4 rue du Bedel, 31750 ESCALQUENS, représentée par son trésorier Monsieur François DAGUES, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle à l'occasion d'un concert qui aura lieu le dimanche 12 Octobre 2025 à 17h à l'Auditorium du Musée du Piano, Eglise St Jacques à Limoux, pour un montant de 7 424 Euros TTC.

(Décision n° 2025-0080)

▪ Auprès de l'association Les notes d'âme, représentée par sa présidente Madame Anne TESTAUD, domiciliée 1 rue du Béarn, 11300 LIMOUX, un contrat de prestation pour une lecture musicale « Marina B. dans les mots de Joséphine Baker » organisée au musée Petiet, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la Femme, le Vendredi 7 Mars 2025 à 18h30, pour un montant de 800, 00 Euros TTC.

(Décision n° 2025-081)

▪ Auprès de la société MGA France – 6, Rue des Kermès – 34990 JUVIGNAC, une consultation pour la fourniture d'objets publicitaires pour le congrès de printemps 2025 du « Lions Club » (District 103 Sud) organisé le vendredi 04 Avril et Samedi 05 Avril à LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 3 377,50 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2025-0082)

▪ Auprès de l'Association BADOCK THEATRE, sise La Badoque - 87 Chemin de la Badoque 11300 LIMOUX, représentée par son Président Monsieur Jérôme PRIGENT, un contrat de cession à l'occasion du Festival de Théâtre NAVA, qui aura lieu du 25 Juillet au 2 Août 2025, au Château de Flandry à LIMOUX, pour un montant de 55 677,63 Euros TTC.

(Décision n° 2025-0083)

▪ Auprès de l'association LA CANTARELA, sise Maison Daniel Cordier – BAL 78, 2 rue Jeanne Jugan, 34500 BEZIERS, représentée par sa Présidente Madame Jany PALOMARES, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle à l'occasion d'un concert qui aura lieu le dimanche 21 septembre 2025 à 18h30 à l'Auditorium du Musée du Piano, Eglise St Jacques à Limoux, pour un montant de 3 125 Euros TTC.

(Décision n° 2025-0085)

▪ Auprès de Monsieur Nicolas THENE, demeurant 146 ter Boulevard Voltaire, 92600 ASNIERES SUR SEINE, un contrat d'engagement à durée déterminée à l'occasion d'un concert qui aura lieu le jeudi 28 août 2025 à 18h30 à l'Auditorium du Musée du Piano, Eglise St Jacques à Limoux, pour un montant de 200 Euros net.

(Décision n° 2025-0086)

▪ Auprès de Monsieur Jean-Baptiste MATHULIN, demeurant 253 Allée de Tapigneux, 42800 GENILAC, un contrat d'engagement à durée déterminée à l'occasion d'un concert qui aura lieu le jeudi 17 juillet 2025 à 18h30 à l'Auditorium du Musée du Piano, Eglise St Jacques à Limoux, pour un montant de 600 Euros net.

(Décision n° 2025-0087)

▪ Auprès du cabinet BST CONSULTANT - 149, Avenue du Golf - Le Green Park - Bâtiment A - 34670 BAILLARGUES, une consultation pour une mission d'assistance en matière de gestion comptable et autres domaines liés à la finance et à la fiscalité, établie selon le principe d'une consultation à commandes, définie sans seuil minimum et avec un seuil maximum de 40 000,00 Euros Hors Taxes pour toute la durée de validité de la consultation.

Les bons de commande seront établis au fur et à mesure des besoins de la Collectivité sur la base des montants suivants :

- Le montant de la journée d'intervention, frais de déplacement inclus, est fixé à 970,00 Euros Hors Taxes ;
- Le montant de la demi-journée d'intervention, frais de déplacement inclus, est fixé à 485,00 Euros Hors Taxes ;
- L'heure d'intervention, frais de déplacement inclus, est fixé à 121,25 Euros Hors Taxes.

La présente consultation est conclue pour une période de deux ans, à compter du 1^{er} Janvier 2025 jusqu'au 31 Décembre 2026.

(Décision n° 2025-0088)

▪ Auprès de la compagnie De l'autre côté du miroir, représentée par son Président Monsieur Jan DE BOER, domicilié 29, rue Alfred de Musset, 11300 LIMOUX, un contrat de prestation pour un spectacle poésie, danse et musique « Poésie volcanique », organisé au Musée Petiet à l'occasion du 27^e Printemps des poètes, qui se déroulera le Vendredi 28 Mars 2025 à 18 h 30, pour un montant de 200,00 Euros TTC.

(Décision n° 2025-0089)

▪ Auprès de Madame Marie-Laure RUIZ MAUGIS, conférencière auto-entrepreneur, domiciliée 1 rue de la Bouchère, 11300 FESTES ET SAINT-ANDRE, un contrat de prestation à l'occasion de l'organisation d'une conférence intitulée « L'enfant dans la peinture du 19^e siècle », le Jeudi 5 Juin 2025 à 18 h 30 au Musée Petiet, pour un montant de 250 Euros toutes charges comprises.

(Décision n° 2025-0090)

▪ Auprès de Madame Marie-Laure RUIZ MAUGIS, conférencière auto-entrepreneur, domiciliée 1 rue de la Bouchère, 11300 FESTES ET SAINT-ANDRE, un contrat de prestation à l'occasion de l'organisation d'une conférence intitulée « Le sourire dans l'art », le Jeudi 2 Octobre 2025 à 18 h 30 au Musée Petiet, pour un montant de 250 Euros toutes charges comprises.

(Décision n° 2025-0091)

▪ Auprès de Madame Marie-Laure RUIZ MAUGIS, conférencière auto-entrepreneur, domiciliée 1 rue de la Bouchère, 11300 FESTES ET SAINT-ANDRE, un contrat de prestation à l'occasion de l'organisation d'une conférence intitulée « Femmes dans leur intérieur », le Jeudi 13 Novembre 2025 à 18 h 30 au Musée Petiet, pour un montant de 250 Euros toutes charges comprises.

(Décision n° 2025-0092)

▪ Auprès de l'association OPERA ORCHESTRE NATIONAL MONTPELLIER, sise Le Corum – CS 89024 – 34967 MONTPELLIER CEDEX 2, représentée par sa Directrice générale Madame Valérie CHEVALIER, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle à l'occasion d'un concert qui aura lieu le dimanche 8 juin 2025 à 18h30 à l'Auditorium du Musée du Piano, Eglise St Jacques à Limoux, pour un montant de 1 266 Euros TTC.

(Décision n° 2025-0093)

➤ **J'ai accepté :**

▪ La proposition commerciale établie par la société EVELYNE – Rue du Mas de Grille – 34430 SAINT JEAN DE VEDAS Cedex, relative à un plan de partenariat promotionnel pour les différentes manifestations majeures organisées par la Commune de LIMOUX sur l'année 2025 et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 38 886,79 Euros Hors Taxes et se détaillant de la façon suivante :

- Carnaval du Monde pour 8 715,80 Euros Hors Taxes ;
- Animations d'été pour 11 326,55 Euros Hors Taxes ;
- Musée du Piano pour 1 966,44 Euros Hors Taxes ;
- Marché de Noël pour 2 531,00 Euros Hors Taxes ;
- Communication Institutionnelle pour 8 664,00 Euros Hors Taxes ;
- Communication Tourisme pour 5 683,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2025-0073)

▪ La proposition commerciale établie par la SARL ETS THOURON – Agence CAHORS – Agence TOULOUSE – 920, Route de Villefranche - 46090 ARCAMBAL, relative à la location, le transport, le montage et le démontage de structures alu ainsi que toutes les autres prestations s'y rattachant, nécessaires au bon déroulement de la manifestation LIMOUX BRASS FESTIVAL 2025, et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 16 407,00 € Hors Taxes.
(Décision n° 2025-0074)

▪ Le maintien de l'adhésion du musée Petiet et du musée du Piano au réseau « Limoux, vignobles d'Histoire et de légendes » participant à leur valorisation au sein de l'offre touristique proposée par le biais du Label « Vignobles et Découvertes »; et j'ai signé la Convention de partenariat définissant les engagements de chaque partenaire.
(Décision n° 2025-0084)

▪ La proposition commerciale établie par la SAS ADS DESIGN – ZA Le Revol – Chemin du Revol – 84240 LA TOUR D'AIGUES, relative à la fourniture et la pose de décorations estivales « ETE 2025 » (la dépose restant à la charge de la collectivité), répondant à une production et des critères éco-responsables, dans les rues commerçantes du Centre de Ville de LIMOUX, et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 30 110,00 € Hors Taxes.
(Décision n° 2025-0095)

➤ **J'ai signé :**

▪ Un Avenant N° 1 relatif à une diminution du montant des travaux (non-réalisation des enduits façade sur une partie des murs est/ouest à l'entrée de la halle de « Padel ») avec la SAS RAVALEMENTS 2000 – 80, Rue Charles Portal – Z.I La Bouriette – 11000 CARCASSONNE, titulaire du Lot N° 3 – Enduits, du marché de travaux pour la création d'une halle couverte de 4 terrains de « Padel » à LIMOUX et ce pour un montant de - 580,50 € Hors Taxes, soit un pourcentage d'écart induit par l'Avenant N° 1 de - 1,66 %.
(Décision n° 2025-0094)

1. Rapport d'Orientations Budgétaires 2025.

Monsieur Pierre DURAND donne lecture du Rapport d'Orientations Budgétaires.

Monsieur Maxime BOT : Je remercie les services du travail effectué malgré le contexte national et international.

C'est le dernier Débat d'Orientation Budgétaire du mandat que je qualifierais de mauvais avec une baisse de l'attractivité, une baisse de la population et une détérioration du cadre de vie

Je ne partage pas du tout votre satisfaction.

Monsieur Pierre DURAND : Je ne suis pas étonné par votre vision et votre discours.

Même face aux évidences, vous déviez la réalité des choses, des éléments factuels, statistiques pour décrire une vision noire.

L'indécence de vos mots ne va accueillir que mon silence.

Je suis au contact de ma ville contrairement à vous, je vis ma ville.

Je ne nie pas certaines difficultés, elles sont présentes ici comme ailleurs.

J'agis tous les jours, au plus près des habitants de la ville avec nos capacités et nos contraintes.

La population augmente, quatre ouvertures de classes dans les écoles, l'hôpital se développe, des enseignes économiques s'installent, la délinquance chute, le territoire limouxin est un des plus dynamique et malgré cela, vous niez les évidences. Je vous laisse seul dans votre perception du monde.

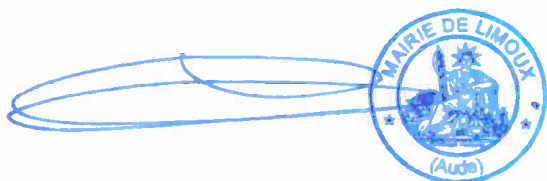
INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Maxime BOT

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 15 Heures 30.

Fait en Mairie, LIMOUX le 5 MARS 2025

LE MAIRE,

LA SECRETAIRE DE SEANCE



Pierre DURAND

Elodie GARCIA